

1

, le 11 Novembre

Monsieur

Je me suis renseigné auprès de mon avocat, Me [REDACTED] qui m'a bien confirmé que j'avais un bail d'habitation qui était prévu pour une durée limitée, mais comme n'y a pas eu de dénonciation ni par l'une, ni par l'autre des parties, automatiquement il s'agissait d'un bail de 9 ans.

J'étais alors lors protégé, elle ne pouvait pas me faire partir comme cela.

Cependant, j'ai bien compris qu'elle ferait tout ce possible pour que je ne puisse rester.

Les relations se sont dégradées et je n'ai pas mangié pour valoir des conséquences à sa décision. J'ai dû m'enquérir de rechercher un bail que j'ai

trouvé de façon beaucoup plus onéreuse à cause de ses agissements contraires aux dispositions légales, mais comme je me doutais qu'elle ferait tout pour me faire enrager, j'ai préféré alors mettre un terme à celui-ci.

Elle a fini par accepter le temps que j'ai retrouvé ce nouveau bail qui sera alors effectif pour pouvoir y entrer dès le 1^{er} mai.

Si, d'autre part, j'ai dû téléphoner à de nombreuses reprises, c'est en raison des agissements de cette personne qui m'a induit en erreur et cherchait en réalité à m'éjecter afin de permettre de louer cet appartement plus cher que ce que je me payais. Elle me cherchait que ses propres intérêts.

Dans ces conditions, il y a eu des problèmes au niveau de l'eau chaude, comme je l'ai expliqué dans mon audition du 9 avril.

J'ai constaté que lorsque le problème de l'eau chaude est survenu, comme par hasard un week-end, elle se montrait indisponible et se faisait complètement de ce qui m'arrivait alors que j'avais mes deux enfants et moi qui nous retrouvions avec de l'eau froide dans cette période où justement il ne faisait pas très chaud.

Il a fallu attendre sa bonne volonté parce qu'en plus elle laissait supposer que c'est moi qui avais dû payer les frais alors qu'il s'agit d'un appariel et dont la rétention méritait le remplacement.

Voilà ce que je voulais exprimer dans cette affaire. Il n'y a en aucun volonté quelconque de faire un harcèlement à l'égard de cette personne si ce n'est que c'est elle qui a l'initiative fait en sorte que je doive porter en minuscule de communications et d'écris.